



Registre Cantonal des Bâtiments, version 5.4.15

Le registre cantonal des bâtiments (RCB), répertorie l'ensemble des bâtiments et logements de chaque commune du canton.

En résumé la version 5.4.15 comprend les modifications et mises à jour suivantes :

1. Export Gérance: nouveau format d'export générant une liste de logements pour les gérances.
2. Consultation du « Référentiel des rues » à du menu « Administration ».
3. Amélioration de l'affichage des logements.
4. Compatibilité avec Microsoft Internet Explorer, Firefox et procédure pour vider le cache.
5. Nouvelles règles et message d'erreurs selon liste des mutations de l'OFS, version 13.4.

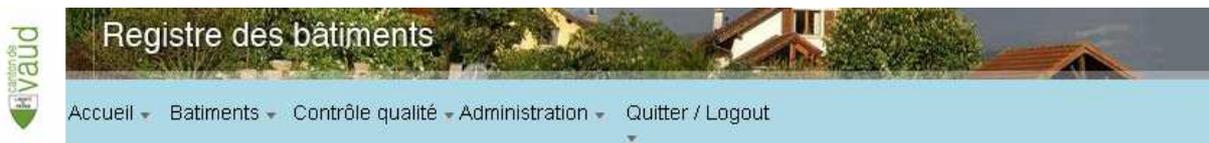
Important : Suivant la configuration de votre navigateur, il peut s'avérer nécessaire de vider au préalable le cache mémoire afin de pouvoir afficher correctement les menus.

Description des modifications

1. Mise à jour du menu Administration / Export

a) La procédure de téléchargement des exports a été simplifiée.

Sélectionner le format d'export et cliquer sur « Demander Export ». Le lien « Télécharger l'export ... » s'affiche automatiquement après un délai d'attente (en principe maximum 5 min).



Export Commune: Export des bâtiments, adresses, logements et rues

Sélectionner le format, cliquer sur "Demander Export", puis attendre l'affichage du lien "Télécharger l'export ...". Temps d'attente max.: 5 minutes. Format E-2007: utilisé pour la LHR. Les fichiers correspondent aux spécifications de l'OFS pour les contrôles des habitants (type E). Nouveau: format Gérance: liste des logements pour les gérances.

Format :

 [Télécharger l'export \(type=E-2007 : harmonisation des registres, enregistrée le 17.03.2014 01:00:30\)](#)

N.B : les demandes d'export des communes sont traitées de 7h à 19h du lundi au vendredi. Selon le volume de l'export (grandes villes uniquement) il sera traité de nuit.

b) Un nouveau format « Gérance : Export logements » a été ajouté.

Ce nouveau format a été ajouté suite à une demande des communes souhaitant pouvoir disposer d'une liste de logements à l'attention des gérances.

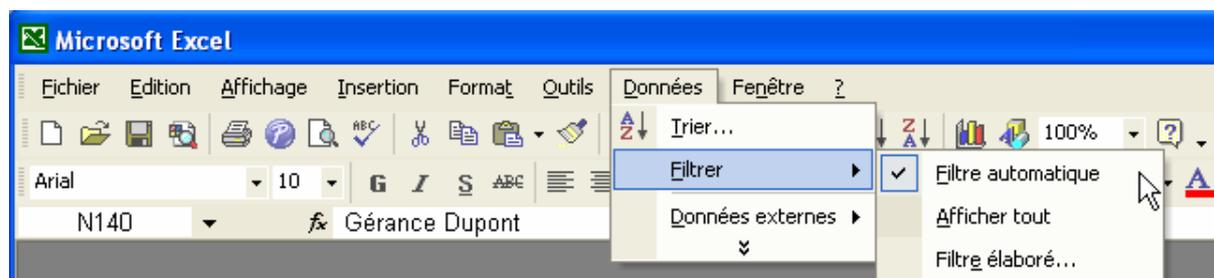


Sélectionner le format d'export « Gérance » puis cliquer sur « Demander Export ». Le lien « Télécharger l'export ... » s'affiche automatiquement (délai d'attente maximum 5 min.)

Exemple de contenu du fichier Export logements

EGID	EWID	Rue	N°	NPA	Localité	No adm	No phys	Etage	Nb pièces	Surface	Situation sur étage	Statut validation	Nom gérance
793470	2	Rue du Lac	4	1123	Aclens			Rez	4	98			
793470	3	Rue du Lac	4	1123	Aclens			1er	2	50		Erreur	
793471	1	Rue du Lac	1	1123	Aclens	1		Rez	4	100			
793472	1	Rue du Lac	10	1123	Aclens	1		Rez	5	120			ABC

Pour autant que le nom de la gérance soit renseigné dans l'EGID du bâtiment, en appliquant la fonction Excel de filtre automatique, il est possible de sélectionner tous les logements d'une gérance.



Surface	Situation s	Statut valic	Nom gérance
115	Droite		(Tous)
85	Milieu		(10 premiers...)
76	Gauche		(Personnalisé...)
47	Droite		ABC Gérance
			Gérance du Parr

2. Consultation du « Référentiel des rues » à partir du menu « Administration »

Désormais il est possible pour les rôles « contrôle de l'habitant », « service technique et greffe » et « gestionnaire métier », de lister toutes les rues d'une commune à partir du menu « Administration / Référentiel des rues ».

Pour un tri par « Rue », « Index » ou statut « Officiel » de la rue cliquez sur l'icône ▲.

Seules les rues avec un statut « Officiel Oui » peuvent être utilisées pour l'adressage des bâtiment. Les rues affichées en italique, avec un statut « Officiel Non » sont caduques.

Identifiant cantonal ▼	N° officiel communal	Statut de Validation	Officiel ▲	Index ▲	Rue ▲
1376		Validé sans erreur	Oui	Cot	Chemin du Coteau
1377		Validé sans erreur	Oui	Anc	Rue de l'Ancienne Forge
1378		Validé sans erreur	Oui	Vil	Rue du Village
1379		Validé sans erreur	Oui	Vig	Chemin des Vignes
1380		Validé sans erreur	Oui	Val	En Vallapraz
4758		Validé sans erreur	Oui	Cas	Ruelle du Casino
6319		Validé sans erreur	Oui	Mou	Route du Moulin du Choc
9432		Validé sans erreur	Oui	Ros	Chemin de la Rosaire
9433		Validé sans erreur	Oui	Lon	Chemin du Longemont
9434		Validé sans erreur	Oui	Jur	Route du Jura
9435		Validé sans erreur	Oui	Pet	Ruelle du Petit-Pavé
10319		Validé sans erreur	Oui	Sta	Chemin du Stand
11092		Validé sans erreur	Oui	Pla	Route de la Plaine
12378		Validé sans erreur	Oui	Pon	En Pontou
12738		Validé sans erreur	Oui	Alp	Route des Alpes
12932		Validé sans erreur	Oui	Der	Ruelle Derrière-l'Eglise
13202		Validé sans erreur	Oui	Cou	Rue de la Coulaz
13953		Validé sans erreur	Non	Sec	En Sécheron
13954		Validé sans erreur	Oui	Qua	Ruelle du Quartier Latin
13955		Validé sans erreur	Oui	Lai	Ruelle de la Laiterie

[< Précédent] 1 2 [Suivant >] [Etendu]

3. Amélioration de l'affichage des logements

La liste de logements d'un bâtiment à plusieurs logements comprend désormais l'affectation des logements. Dans le cas où un bâtiment totalise plusieurs logements ceci permet une vision d'ensemble des logements, très pratique pour déceler d'éventuelles anomalies de numérotation ou imprimer une liste.

Exemple :

Bâtiment - Recherche > Bâtiment - Edition > Liste des logements								
Bâtiment		Adresses		Logements				
+ Ajouter logement								
Id. fédéral du logement ▼	Adresse ▲	N° adm.	N° phys.	Etage ▲	Nombre de pièces	Situation Surfacesur l'étage	Affectation	Statut de validation
805920 / 1	Rte de Gland 1			1er étage	4	110	Occupé selon LHR	Validé sans erreur
805920 / 2	Rte de Gland 1			2e étage	4	110	Occupé selon LHR	Validé sans erreur

Rappelons que l'affectation des logements est décrite dans le Catalogue des caractères de l'OFS, code WNART, ainsi que dans la « Fiche explicative n° 21 pour la gestion du registre de l'OFS ».

Lien sur le catalogue des caractères version 3.6 :

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sit/fichiers_pdf/Merkmalkatalog_V_3-6_F.pdf

Lien sur la fiche explicative n°21 :

https://www.housing-stat.ch/files/140318_EmpfehlungWNARTUpdate_fr_300.pdf

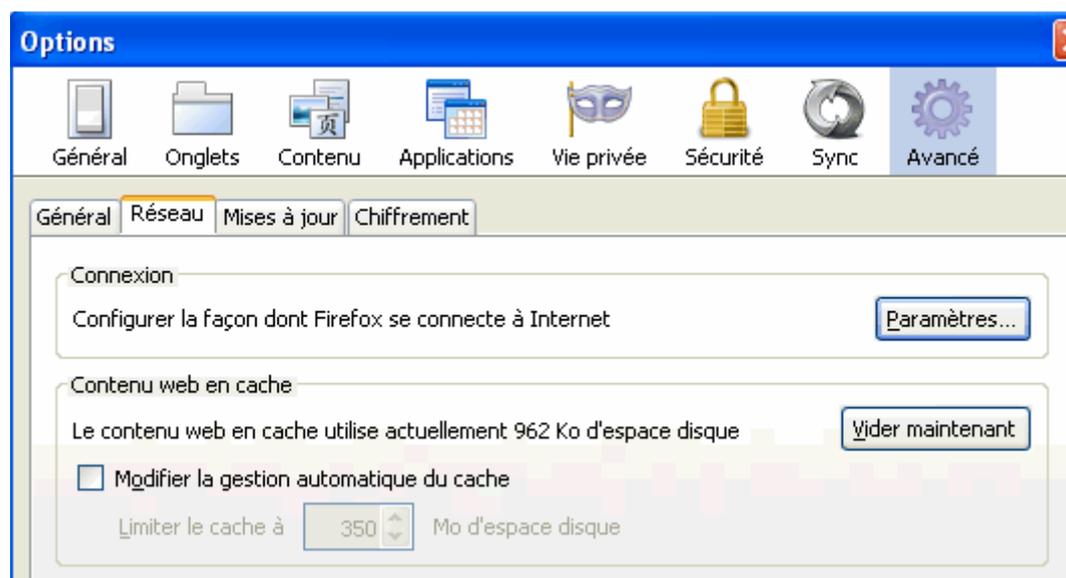
Cette fiche explicative est destinée aux services communaux. Elle informe sur les détails de la nomenclature du caractère « Affectation du Logement » dans le registre des bâtiments. Elle est en particulier destinée aux communes qui souhaitent apporter la preuve de leur taux de résidences secondaires.

4. Compatibilité avec Microsoft Internet Explorer et Firefox

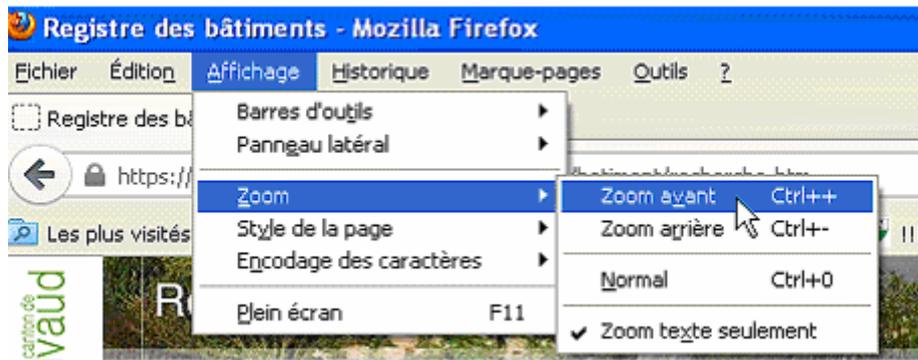
Microsoft : les anomalies d'affichages constatés avec les versions 8 et 9 de Microsoft Internet Explorer ont été corrigées dans les versions 10 et 11 (livrées avec Windows 7 ou 8).

Mozilla Firefox : suivant la configuration de votre navigateur, il peut s'avérer nécessaire de vider au préalable le cache mémoire afin que les menus s'affichent sur la partie horizontale de la page.

Voir Outils, Options, Avancé, Réseau, Contenu Web en Cache [Cliquer sur -> Vider maintenant](#)



Taille des caractères : pour un meilleur confort de lecture, il est désormais possible avec la plupart des navigateurs, d'ajuster la taille des caractères à partir de la fonction « Affichage / Zoom » du navigateur.



5. Nouvelles règles et messages d'erreurs selon liste des mutations de l'OFS version 13.4

De nouvelles règles de qualité de l'OFS, mutations 13.4, ont été intégrées dans cette version.

Erreurs :

- **PW03:** Le nombre de pièces est plus grand que la surface du logement.
- **PW09:** Statut du logement "en construction" seulement admis dans un bâtiment "en construction" ou "existant".
- **PW10:** Statut du logement "éliminé" seulement admis dans un bâtiment "existant" ou "démoli".
- **PG60:** Construction particulière : pas de logement admis.
- **PG87:** Coordonnées X du bâtiment non valides (car situées en dehors des limites de la commune)!
- **PG88:** Coordonnées Y du bâtiment non valides (car situées en dehors des limites de la commune)!

Note : les règles PG87 et PG88 génèrent un message d'erreur si les coordonnées d'un bâtiment sont, suite à une erreur de saisie situées en dehors des limites de la commune.

Erreurs (modifiées):

- PW25: Le nombre de pièces est supérieur à 35.
- PG32: Bâtiment sans usage d'habitation. Des logements ont été saisis.
- PG56: La catégorie de bâtiment n'est pas compatible avec la classe de bâtiment.

Une description détaillée des nouvelles règles de qualité de l'OFS est publiée à l'adresse:

<http://www.vd.ch/themes/territoire/construction/registre-des-batiments/actualites/>

Note : il est possible au moyen du menu «Contrôle qualité / Bâtiment » de visualiser le nombre d'erreurs ou d'avertissements de chaque commune du canton. Afin d'améliorer la qualité du contenu du RCB, les erreurs doivent être corrigées et les avertissements doivent être validés ou les données complétées ou modifiées.

Pour les nouveaux bâtiments il est impératif de traiter toutes les erreurs et avertissements. En effet lorsque de chaque export trimestriel de la statistique de construction dans STC, l'OFS exige que ces erreurs soient corrigées.